

où Pierre Baronnat la cède à messire Mazuyer, seigneur de la Tourette (6).

Vers la fin du même siècle la seigneurie de Dommartin passe à messire N. de Lange, qui devient ainsi vassal du château de Chazay (7). Les de Lange, étaient venus du Ni-

(6) Terrier de la rente noble de Marcilly, 1657, entre les mains de M. l'abbé Boisset, chapelain à Fourvières.

(7) Arch. du Rhône. G. 61, fol. 162. Debombourg. *Atlas hist. du Rhône*. Dommartin.

Au dessus de Civrieux, à l'horizon du midi, on aperçoit le clocher de Dommartin. C'est un village qui date du ix<sup>e</sup> siècle et qui fut fondé par les moines d'Ainay. Ils lui donnèrent le nom de l'illustre saint français, évêque de Tours et dont ils suivaient la règle monastique. *Dommartinus* et *Don-Martinus*, nous disent les vieilles chartes de l'abbaye appartenait à Ainay et relevait de la directe de Chazay, chef-lieu de la châtellenie.

En 1250, dans la charte par laquelle le pape Eugène confirme les prieurés, les églises et les revenus à l'abbaye, l'église de Dommartin y est spécifiée. Pierre de la Tour de Chazay vend à Milon de Charnay, en 1276, les biens et droits qu'il possédait à Dommartin et qui relevaient en fief de l'abbaye. Une autre famille noble de Chazay, Peronet d'Anseu y tenait en fief de l'abbaye d'Ainay, biens et terres en 1334. Nous voyons également que Jean Ayglers, damoiseau, en 1333, prête foi et hommage à l'abbé d'Ainay pour les biens qu'il tient en fiefs à Dommartin. En 1313, Milon de Charnay de même fait hommage à l'abbé pour ses biens de Dommartin.

En 1323, l'abbé d'Ainay achète de Guillaume de Lissieu, vignier au dit lieu, les droits de juridiction, de haute, moyenne et basse justice, dont celui-ci jouissait sur les biens que possédait l'abbaye à Lissieu, à Marcilly et à Dommartin.

Puis en 1334, l'abbaye achète de Milon de Charnay les droits de seigneur que celui-ci possédait sur Dommartin. L'autorité de l'abbaye s'étendait donc sur la plus grande partie du territoire de ce village, qui fut érigé en paroisse en 1680 par l'archevêque Camille de Neuville. Le